

Mignovillard - Essavily, Centenaire Roy
Essavilly - carrefour D35 - D310

Fer FF2D - S2C2
46.783117, 6.091978



Sur le territoire de l'ancienne commune d'Essavilly - aujourd'hui rattachée à Mignovillard -, on peut voir une étonnante petite croix en fer forgé FF2D, qui a une histoire bien particulière. Il s'agit en effet d'une croix érigée par Jean-Baptiste Roy, habitant de cette commune, à l'occasion de la célébration du centième anniversaire de sa naissance, le 25 octobre 1898.

Située face à Froidefontaine, dans l'angle des routes menant d'une part à Molpré (D35) et d'autre part à Longcochon (D310), cette petite croix est caractéristique d'une production locale sans prétention mais témoignant d'une réelle ferveur religieuse. François Girod de Mignovillard, arrière-arrière-petit-fils de Jean-Baptiste Roy du côté de la branche maternelle, fournit d'utiles précisions.

“Le socle et la croix sont typiques d'une œuvre rurale valorisant les ressources locales. Le socle, un bloc calcaire erratique a été sculpté sur des milliers d'années par l'eau des glaciers qui recouvraient les chaînes du Jura : belle symbolique pour notre centenaire ! La pierre a été extraite d'un lapiaz à proximité de l'oratoire de Notre-Dame du Moru et de la croix au Maréchal (croix en calcaire de Mièges restaurée en 1830) ; le socle a été acheminé enchaîné sous une voiture forestière”.

Il poursuit : *“ Selon mon père, la croix en fer a été assemblée au moulin-forge du Martinet et le fer a été forgé chez les Jobez, à Bourg-de-Sirod ; il serait issu d'un minerai extrait des mines des Boucherans en-dessous de Communailles-en-Montagne”.*



Le cliché ci-dessus, aimablement communiqué par François Girod, est pris lors du rassemblement familial de 1898, devant la croix érigée à cette occasion, avec Jean-Baptiste Roy bien au centre du cliché.

Le bloc-socle et l'inscription commémorative



La croix métallique est scellée sur un très beau bloc calcaire en forme de tronc de cône ou de pyramide. Il s'agit du seul cas connu à ce jour, d'un socle ou piédestal de ce type réalisé à partir d'un bloc pierreux non re-travaillé.

La plaque apposée en partie basse de la croix métallique rappelle les conditions d'érection de celle-ci.



À noter qu'il ne s'agit pas de la plaque originelle, comme on peut le constater sur le cliché pris en 1898. On distingue en effet, sur ce cliché, deux plaques superposées, avec deux inscriptions distinctes :

**ÉRIGÉE le 25 OCTOBRE 1898
PAR JEAN-BAPTISTE ROY
POUR LE 100^{ème} ANNIVERSAIRE
DE SA NAISSANCE**

**QUE DIEU LUI ACCORDE
DE
LONGS JOURS**

Une voiture ayant renversé le monument dans les années 2000, il fallut le restaurer et le remettre en place. Une nouvelle plaque en marbre a remplacé les anciennes brisées.

Sur ce cliché de 1898, on relève la présence d'une console métallique en forme de S, qu'on ne peut plus voir aujourd'hui, car cachée par la plaque actuelle positionnée plus bas sur la croix (sauf si on va regarder derrière la croix).

La structure et l'allure générale de la croix en fer forgé

La croix Roy en fer forgé est de type FF2D, c'est-à-dire à structure entièrement bidimensionnelle (2D) ou croix plane ; elle est semblable en cela à nombre de croix produites à la fin du XIX^e s. ou au début du XX^e siècle.

Elle est composée de montants structurels latéraux, en fer plat épais, qui créent la largeur virtuelle aussi bien du pied que des branches libres de la croix.

Entre ces montants structurels, un décor en fer plat forgé, moins épais, assure le remplissage du pied et des branches, décor faisant largement appel à des motifs en courbes (volute, cercles).



Le pied de la croix et ses consoles



Peu visibles aujourd'hui (cachées par la plaque commémorative), deux consoles, en fer plat et en forme de S viennent étayer, latéralement, le pied de la croix. Elles comportent un gros rouleau en partie basse et un plus petit enroulement à courbure inverse en partie haute.

Les consoles viennent s'appuyer sur les montants structurels verticaux. Un renforcement de ces fers structurels a été ajouté dans la partie basse du pied de la croix.

À noter que la fonction de stabilisation des croix est généralement assurée par un dispositif à quatre consoles placées sur les diagonales du piédestal. Ici - et dans le cas de telles croix bidimensionnelles -, ces "fausses consoles" latérales ne permettent pas de s'opposer au renversement de la croix. On est en présence d'un "résidu" ou "moignon" formel de fonction technique, transformée en pure fonction esthétique ou décorative (dispositif qu'on retrouve utilisé à l'excès dans nombre de croix en fonte de la seconde moitié du XIX^e siècle).

Le décor de remplissage du pied et des branches libres de la croix



Un décor formé de couples de petits fers en forme de S, constituant aussi autant de "faux balustres", est réalisé en fer plat forgé. Il vient remplir toute la largeur virtuelle du pied et des branches de la croix.

Ces motifs décoratifs en S se présentent symétriquement autour de longs fers centraux, d'une part, vertical (dans le pied et dans la branche libre sommitale) et, d'autre part, horizontal (dans la traverse horizontale).

Dans le pied de la croix, ce sont cinq "faux balustres" qui se succèdent avec alternance d'orientation (placés tête bêche). Le décor en "faux balustre" se retrouve, de façon identique, au départ des différentes branches de la croix, mais avec un seul faux-balustre par branche.



Les liaisons entre tous les fers plats des volutes et des fers centraux sont réalisées avec des colliers en fer plat. La fixation du décor sur les fers structurels latéraux est, elle, apparemment réalisée par rivetage.

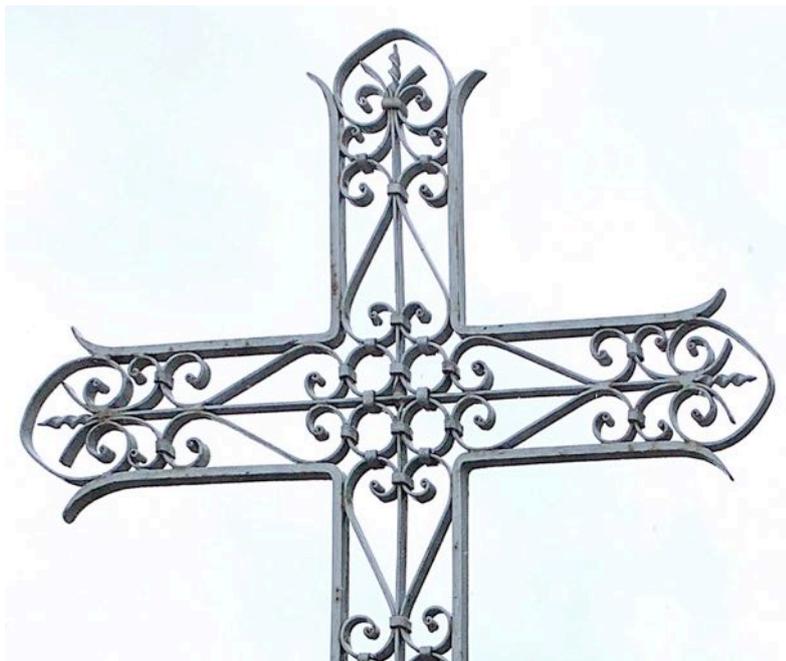
Le centre de la croisée (intersection des branches) est occupé par un élégant assemblage décoratif composé de quatre anneaux cylindriques en fer plat.



On peut noter qu'a été réalisée une judicieuse torsion de fer plat central vertical qui permet d'assurer son passage à travers le fer plat central de la traverse horizontale.



Un croisillon sommital richement ornementé



Le croisillon sommital se présente avec trois branches libres strictement identiques.

Les trois branches sont délimitées par les importants fers structurels qui s'arrêtent à l'extrémité des branches en s'amincissant et en se retournant vers l'extérieur.

Outre les "faux balustres" au départ de chacune des branches, celles-ci se terminent par des motifs décoratifs originaux formant fleurons très stylisés. Ils comportent plusieurs fers plats qui viennent se rejoindre au niveau des fers centraux.

Les fleurons sont "chapeautés" par une sorte de cœur inversé qui ferme ainsi l'extrémité de chaque branche.

Les fers centraux sont vrillés à leur extrémité.

L'assemblage des cinq fers plats semblent avoir été réalisé par soudage.



Conclusion

La croix Roy d'Essavilly-Mignovillard n'est certainement une des plus spectaculaires et majestueuses croix en fer forgé du Jura et du Haut-Doubs. Il n'en reste pas moins qu'elle apporte un éclairage intéressant sur l'évolution de la conception et de la réalisation des croix en fer forgé autour de la fin du XIX^e siècle.

Techniquement, la croix n'est pas sans intérêt quand on l'examine de près, avec un travail de ferronnerie irréprochable, comme savaient le faire les forges Jobez de Syam et Bourg-de-Sirod.

La croix interpelle surtout par son histoire, peu banale (célébration du 100^{ème} anniversaire d'un habitant d'Essavilly), sans parler de son originalité avec une fixation atypique sur un beau monolithe calcaire.

Complément biographique : Jean-Baptiste Roy

Note complémentaire établie sur la base de documents détenus et aimablement transmis par François Girod de Mignovillard, descendant de Jean-Baptiste Roy son lointain aïeul.

À Essavilly, entre Froidefontaine et Molpré, un croisement porte le nom de “virage du centenaire”. On y remarque dans un angle de terrain, entre deux routes, une stèle composée d'un rocher grossièrement taillé surmonté d'une croix, tandis qu'une plaque de marbre noir apporte l'explication de ce monument insolite.

La plaque de la stèle indique : “Érigée le 25 octobre 1898 par Jean-Baptiste Roy pour le 100^e anniversaire de sa naissance”.

Ce jour-là, en effet, pour fêter ses 100 ans, Jean-Baptiste se rendit à la stèle qu'il avait fait ériger au bord de la route en compagnie du curé et posa pour une photographie immortalisant le moment, avec la mention gravée sur une seconde plaque : “que Dieu lui accorde de longs jours”. Jean-Baptiste devait malheureusement décéder six mois plus tard, le 21 avril 1899.

Dans les années 2000, une voiture a percuté la croix qui s'est renversée et les plaques commémoratives ont été brisées. Jean Girod, descendant de J.-B. Roy par la branche maternelle, a refait graver la plaque qui existe actuellement, la petite plaque en-dessous n'ayant pas été refaite. Le socle et sa croix ont retrouvé leur emplacement initial grâce au concours de Pierre Perret, maire d'Essavilly-Mignovillard.



Mais qui était Jean-Baptiste Roy ?

Né le 25 octobre 1788, juste avant la Révolution, Jean-Baptiste Roy était le fils de Claude Etienne et de Marie Élisabeth Rousseau. Cultivateur, il épousa, à Mièges en 1830, Marie Vuillaume, originaire du village de Vaux-et-Chantegrue dans le Doubs voisin. Ils auront trois enfants.

Sa vie ne connut pas d'événements extraordinaires, si ce n'est une longévité assez remarquable pour l'époque et d'avoir traversé tous les régimes politiques : Jean-Baptiste Roy aura en effet connu trois rois de France, deux empereurs et plusieurs présidents de la République.

Selon les archives détenues par François Girod, Jean-Baptiste Roy fut successivement cultivateur, roulier pour les forges Jobez et aussi ébéniste. Transfuge des armées du roi Charles X et sauvé à prix d'or, il devint, pour rembourser sa dette, compagnon des rouliers du Grandvaux vers Paris.

Il exerça aussi la fonction d'instituteur à Bief-du-Fourg, activité hivernale pour lui. Profondément érudit, il a produit de nombreux livres et cahiers, écrits au fil des saisons, de 1852 à 1890.

Bien des évolutions techniques auront vu le jour durant sa longue vie et aujourd'hui, outre son "virage", il a laissé son nom à une rue et même à un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) à Mignovillard.

Enterré à Miéges, la tombe de Jean-Baptiste Roy fut rasée par un maire zélé, celle de sa fille Léonie (1838-1909), à Mignovillard, ayant failli subir le même sort.

Selon la tradition oubliée des montagnes jurassiennes, François Girod a façonné et dressée pour Léonie, son arrière grand-mère et fille de Jean-Baptiste, un beau monument réalisé avec un bloc calcaire erratique, pierre trouvée justement dans le lapiaz où le socle de la croix de son père avait été extrait.

La biographie plus complète de Jean-Baptiste Roy reste à écrire comme restent à être retranscrits et exploités ses ouvrages et cahiers.



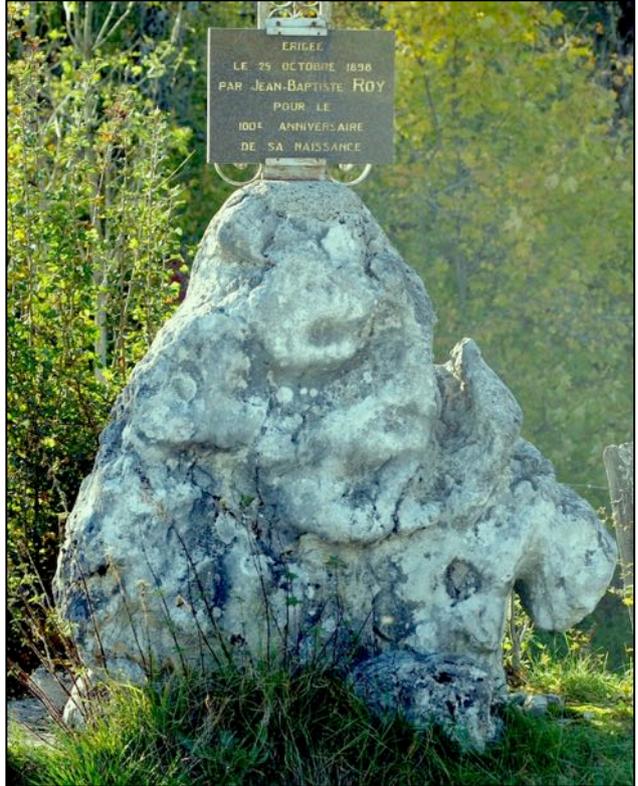
***Bloc-base de la croix
Jean-Baptiste Roy
à Essavilly***



***Bloc-stèle
Tombe Léonie Roy-Girod
à Mignovillard***

Complément iconographique

Le monolithe



L'arrière de la croix métallique

